

COMMUNE DE VILLERS-BRULIN



09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 19 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le Dix-neuf Juin à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Pierre BOURDREZ, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Douze Juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mrs et Mmes BOURDREZ, WACHEUX, CATALAN, JOLY, PLAYEZ, DESSE, ULINECZ, DEWIMILLE, CARPENTIER & DELATTRE

Était absente : Mme LAMBERT

Secrétaire de séance : Mme CATALAN

ORDRE DU JOUR :

1. TRAVAUX EN COURS ET A VENIR
2. PREVISIONS 2027
3. RECENSEMENT DE LA POPULATION
4. QUESTIONNAIRE
5. QUESTIONS DIVERSES

1. TRAVAUX EN COURS ET A VENIR :

- Les travaux d'aménagement de trottoirs, de borduration et d'éclairage public au Hameau de Guestreville sont maintenant terminés (nous sommes en attente de la réception des travaux pour pouvoir procéder au déblocage des subventions).
- Les tampons de bouche d'égout, Rue de Béthonsart et de Tincques, ont été remis à niveau et la signalisation des bouches d'incendie a été effectuée. Mr DESSE signale que la bouche d'égout devant chez lui est à refaire.
- Les travaux de peinture des bureaux de la Mairie, des toilettes et de l'Eglise sont en attente de peintre.
- Les radars pédagogiques et la commande « Adéquat » de petit matériel (corbeilles, sèche-mains et distributeurs de savon) sont en cours de livraison.

2. PREVISIONS 2027 :

Après délibération, le Conseil Municipal souhaite prévoir les travaux suivants l'année prochaine :

- Travaux de peinture extérieurs à l'Ecole ;
- Remplacement des lampes LED de l'éclairage public avec gamelles : travaux subventionnables par la F.D.E ;
- Pose d'un voile sur le grillage de l'Ecole.

3. RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale que le recensement de la population aura lieu, dans la Commune du 21 Janvier au 20 Février 2027 et de la nécessité de désigner un coordonnateur communal chargé de la préparation et du contrôle des enquêtes de recensement.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal ;

Sur le rapport du Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- De créer le poste de coordonnateur communal du 21 Janvier au 20 Février 2027 ;

- De désigner Mme Audrey CATALAN en qualité de coordonnateur communal.
A noter que Mme Béatrice MATHON est volontaire pour assurer la fonction d'agent recenseur.

4. QUESTIONNAIRE :

Ce questionnaire a été élaboré en vue de faire le point sur la vie dans le village et sur les attentes des habitants de la Commune : il sera distribué fin Juin dans la boîte aux lettres des habitants qui devront le retourner complété, en Mairie, le plus précisément possible.

5. QUESTIONS DIVERSES :

5.1 : Vœux du Maire 2027 :

Cette cérémonie est fixée au Vendredi 15 Janvier 2027 à 19 Heures par le Conseil Municipal.

5.2 Remerciements du Rural Club :

Monsieur le Maire fait part aux Conseillers des remerciements du Rural Club pour la subvention qui lui a été octroyée par la Commune.

5.3 Divers : Un panneau d'intersection est à prévoir, en venant de Guestreville.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance levée.

Suivent les signatures des Membres présents,